



**assa**  
**asss**

arbeitsgemeinschaft schweizerischer sportämter  
association suisse des services des sports  
associazione svizzera dei servizi dello sport

PROCÈS-VERBAL

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ASSS-SUISSE KYBUNPARK ST-GALL

3 juin 2022  
12h00-12h45

### Présent

- ▲ Total : 53 personnes
- ▲ Membres avec droit de vote : 31 membres représentés par 37 personnes
- ▲ Membres sans droit de vote : 3 membres représentés par 3 personnes
- ▲ 13 invités : Markus Feller et Niklaus Schwarz (OFSPÖ), Roger Gut (IAKS), Roland Bächler et Norbert Hüsken (OdA igba), Roman Büchler (Sport Vision Ost), Adrian Krüsi (Sportfeld Gründenmoos AG), Peter Fuhrer (organe de révision), Sulpice Piller (interprète) et le secrétariat général de l'ASSS (4 personnes)
- ▲ Présidence : Président, Mathias Gabathuler

### Excusé(e)

- ▲ 53 personnes des membres

### Ordre du jour

1. Liste des présences et du droit de vote
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de l'AG du 4 juin 2021
4. Acceptation du rapport annuel, des comptes annuels et du rapport de révision
  - a. Rapport annuel 2021
  - b. Comptes annuels 2021
  - c. Rapport de révision pour les comptes 2021
5. Décharge au Comité central
6. Détermination des cotisations des sections, plan financier et budget
  - a. Détermination des cotisations des sections 2022
  - b. Plan financier 2022 - 2030
  - c. Budget 2022
7. Élections
  - a. Nouvelle présidence jusqu'à l'AG 2024
  - b. Membres du Comité central jusqu'à l'AG 2024
  - c. Organe de révision jusqu'à l'AG 2024
8. Décisions quant aux requêtes et propositions individuelles
9. Divers



## 1. Liste des présences et du droit de vote

Le Président, Mathias Gabathuler, ouvre l'Assemblée générale (AG) 2022 et souhaite la bienvenue aux membres présents ainsi qu'aux invités. Il souhaite en particulier la bienvenue à Filippo Leutenegger, Conseiller municipal de la Ville de Zurich et Président nouvellement élu de l'ASSS-D. Il se réjouit que l'AG puisse à nouveau avoir lieu physiquement cette année. La liste des présences est remplie (*cf. indications p.1 ci-dessus*). David Genequand, responsable du service des sports de la Ville de Meyrin, et Beat Berger, responsable du secteur sport de la Ville d'Uster, sont élus à l'unanimité comme scrutateurs. Le Président rappelle que chaque membre de l'ASSS dispose d'une voix, même si plusieurs personnes sont présentes par membre. Conformément aux statuts, tous les membres des catégories communes, villes et cantons ont le droit de vote. Les exploitants d'installations sportives participent à l'AG avec une voix consultative.

## 2. Adoption de l'ordre du jour

Le Président informe que l'ordre du jour a été envoyé aux membres le 2 mai 2022. L'ordre du jour ainsi que les documents de l'AG sont disponibles sur le site web.

*L'ordre du jour est approuvé à l'unanimité.*

## 3. Adoption du procès-verbal de l'AG du 4 juin 2021

Les membres ont également pu consulter sur le site Internet de l'ASSS le procès-verbal de la dernière AG, qui s'est déroulée sous forme de streaming en direct au centre d'athlétisme de St-Gall. Le Président remercie celles et ceux qui ont participé en ligne.

*Le procès-verbal de l'AG 2021 est approuvé à l'unanimité.*

## 4. Acceptation du rapport annuel, des comptes et du rapport de révision

### a. Rapport annuel 2021

Le rapport annuel 2021 peut être consulté sur le site web. Il est renoncé à la lecture de l'intégralité du rapport.

En 2021, le Comité central s'est penché sur différents dossiers. La pandémie a de nouveau constitué un thème principal. Les thèmes "terrains de sport en gazon et environnement" ainsi que les différentes "exigences des fédérations sportives" ont gagné en importance.



En 2021, les sections de l'ASSS ont accueilli au total 27 nouveaux membres. Depuis le début de l'année 2021, cinq nouveaux membres ont été enregistrés. Tous sont chaleureusement accueillis. L'effectif actuel de l'ASSS-Suisse est de 161 membres. Le Président les remercie pour la confiance accordée.

Le Président exprime ses remerciements au Comité central ainsi qu'à toutes les personnes avec lesquelles il a eu le plaisir de travailler. Il remercie également les comités de l'ASSA-D et de l'ASSS-RT ainsi que le secrétariat général pour leur engagement et leur travail.

*Le rapport annuel 2021 est approuvé à l'unanimité.*

#### **b. Comptes annuels 2021**

Le Président donne la parole au secrétaire général, Sébastien Reymond, pour la présentation des comptes annuels et du rapport de révision. Ces documents ont également pu être consultés sur le site internet.

##### Compte de résultat

Le secrétaire général passe en revue les différents postes comptables. Les comptes annuels 2021 présentent des dépenses de CHF 132'583.01 et des recettes de CHF 91'375.00. L'excédent de charges pour l'année 2021 s'élève à CHF 41'208.01.

##### Bilan

Le nouveau capital au 01.01.2022 s'élève à CHF 88'053.04.

#### **c. Rapport de révision des comptes 2021**

Les membres ont pu consulter le rapport de révision sur le site Internet. La révision a été effectuée par la société Fuhrer + Partner Treuhand AG. Le réviseur présent, Peter Fuhrer, recommande d'approuver les comptes annuels 2021 de l'ASSS-Suisse.

*Aucune question n'est posée par les membres. Les comptes annuels, le bilan ainsi que le rapport de révision 2021 sont approuvés à l'unanimité.*

### **5. Décharge au Comité central**

*L'AG donne à l'unanimité décharge au Comité central.*

Le Président remercie les membres de leur confiance.



## 6. Détermination des cotisations des sections, plan financier et budget

### a. Détermination des cotisations des sections 2022

Le secrétaire général commente les cotisations des sections, qui n'ont pas changé depuis 2012 :

Kat. / Cat.	Mitgliederbeitrag / Cotisations	Abgabe an ASSA-CH / Redevance ASSS-CH
>100'000	4'000.00	3'000.00
50-100'000	3'000.00	2'000.00
30-50'000	1'800.00	1'000.00
20-30'000	1'200.00	800.00
10-20'000	500.00	400.00
<10'000	250.00	200.00
Kantone / Cantons	250.00	200.00
Sportanl. Betreiber / Expl.	250.00	200.00

*Les cotisations des sections 2022 sont approuvées à l'unanimité.*

### b. Plan financier 2022-2030

Au cours des deux dernières années, le Comité central et les comités des sections ont travaillé intensivement sur le plan financier 2022-2030 de l'ASSS. Les membres ont pu consulter le plan financier détaillé sur le site Internet et ont déjà voté les mesures proposées lors des AG des sections. Le Président remercie le secrétariat général pour son travail.

Le secrétaire général explique le plan financier et les mesures proposées. Les mesures proposées peuvent être consultées en résumé à la page 20 du plan financier.

*Il n'y a pas de questions. Les membres approuvent à l'unanimité les principes des mesures proposées.*

### c. Budget 2022

Le Président donne la parole au secrétaire général qui explique le budget 2022 et les tendances pour les années 2023 à 2025. Un excédent de charges de CHF 42'000.00 est budgété pour l'année 2022. Le budget détaillé se trouve sur le site web.

*Il n'y a pas de questions des membres. Le budget 2022 est approuvé à l'unanimité.*



## 7. Élections

### a. Nouvelle présidence jusqu'à l'AG 2024

Le Président explique que depuis début 2021, il a repris la présidence de l'ASSS-Suisse du Conseiller municipal Markus Buschor. Conformément aux statuts, et après confirmation de l'élection par l'Assemblée générale, la Ville de Saint-Gall transmettra la présidence de l'ASSS-Suisse en juin 2022, après deux ans. La prochaine présidence sera proposée à la Ville d'Yverdon-les-Bains et, en tant que Président de l'ASSS-Suisse, à Monsieur le Conseiller municipal Jean-Daniel Carrard, en charge des services des sports, du tourisme et des bâtiments.

*La Ville d'Yverdon-les-Bains, représentée par le Conseiller municipal Jean-Daniel Carrard, est élue à l'unanimité par l'AG à la présidence de l'ASSS-Suisse, sous les applaudissements de l'assemblée.*

Le Président félicite la Ville d'Yverdon-les-Bains pour cette élection et apprécie l'engagement en faveur de l'ASSS. Jean-Daniel Carrard remercie les membres pour leur confiance dans son discours en français, allemand et italien.

### b. Membres du comité directeur jusqu'à l'AG 2024

Selon les statuts, le Comité central est composé de six ou huit membres. Les Présidents ainsi que les secrétaires des sections sont membres d'office du Comité central. Une à deux autres représentations par section sont en outre élues. La composition suivante du Comité central est proposée jusqu'en 2024 :

- Ville d'Yverdon-les Bains, Jean-Daniel Carrard, Président
- Ville de Zurich, Filippo Leutenegger
- Ville de Berne, Christian Bigler
- Ville de Fribourg, Pierre-Olivier Nobs
- Ville de Genève, Marie Barbey-Chappuis
- Ville d'Yverdon-les-Bains, Ophélie Dysli-Jeanneret
- Ville de Zurich, Urs Schmidig
- Ville de Saint-Gall, Marcel Thoma

*Le Comité central est élu à l'unanimité.*

### c. Organe de révision jusqu'à l'AG 2024

L'organe de révision sera réélu pour les deux prochaines années. Il est proposé de reconduire à cette fonction la société Fuhrer + Partner Treuhand AG de Gümligen (BE).

*La société Fuhrer + Partner Treuhand AG est élue à l'unanimité.*



## 8. Décisions quant aux requêtes et propositions individuelles

Aucune requête ou proposition n'est soumise.

## 9. Divers

Le Président se renseigne sur les demandes de prise de parole des membres. Il n'y a pas de remarque.

Le Président donne la parole à Niklaus Schwarz (OFSPPO) pour une présentation du CAS (*cf. présentation sur le site de l'ASSS*).

Au nom de l'ASSS, Marcel Thoma adresse un grand merci à Markus Feller (OFSPPO) et à son équipe pour leur soutien et leur collaboration pendant la pandémie.

Au nom de l'ASSS, Christian Bigler remercie le Président sortant Mathias Gabathuler et Marcel Thoma d'avoir assuré la présidence de l'ASSS-Suisse au cours des deux dernières années. Avec la pandémie, il a fallu relever de nombreux défis supplémentaires, qui ont été abordés et maîtrisés avec un grand engagement et une grande passion.

Le Président clôt l'AG en souhaitant une bonne suite de programme.

▲ Pour le procès-verbal : Nicole Howald - Saint-Gall, le 3 juin 2022

▲ ASSA-ASSS  
3000 Berne

+41 31 536 98 88  
+41 79 520 90 60

info@assa-asss.ch  
www.assa-asss.ch